



# Assemblée générale

Distr. limitée  
6 juillet 2022  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Cinquantième session

13 juin-8 juillet 2022

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,  
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,  
y compris le droit au développement**

**Pakistan\* : amendement au projet de résolution A/HRC/50/L.2**

### **50/...Mandat de l'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre**

Après le paragraphe 2, insérer un nouveau paragraphe libellé comme suit :

*2bis. Réaffirme* que, conformément à l'article 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, seuls les hommes et les femmes ayant atteint l'âge nubile ont le droit de se marier, et les États ont le droit souverain de réglementer le mariage dans le respect de leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme ;

---

\* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Organisation de la coopération islamique, à l'exception de l'Albanie.

